



FORMATION EN AGROECOLOGIE PAR LE GSDM

www.gsdm-mg.org



Les différentes formations dispensées par le GSDM sont inscrites dans les modalités de mise à l'échelle de la diffusion de l'Agro-écologie à Madagascar

Types de mise à l'échelle	Cible
Mise en œuvre du référentiel de formation en AE/AC	Techniciens Supérieurs Agricoles sortant des EFTA, ex EASTA (diplômés en BTSA)
Intégration de l'AE dans la formation de base	Jeunes collégiens (Classes : 6ème et 5ème dans le Vakinankaratra)
Participation à la formation académique	Etudiant Niveaux Master 1 et 2 Universités
Accompagnement de la diffusion	Acteurs de développement rural (Organismes d'appui, ONG, OP, CSA/FRDA...)

Référentiel national Agro-écologie en lien avec la structuration de la Formation Agricole et Rural

Contexte :

Le Référentiel National du Certificat de spécialisation « Conseiller en Agriculture de Conservation et Agro-écologie » a été élaboré par le GSDM et ses partenaires en collaboration avec le Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage (MPAE). Cette initiative rentre dans le cadre des activités du GSDM sur la mise à l'échelle de la diffusion de l'Agro-écologie à Madagascar et de la Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale (SNFAR)/MPAE

FAR  Nouvelle restructuration

EASTA devenus EFTA (Ecoles de Formation de Technicien Agricole)

Prérequis: Niveau Baccalauréat

Formation initiale de 2 ans (Diplômés en BTSA) + 1 an de formation de spécialisation sur la base des référentiels existants (Conseiller Agricole = Bac. + 3)

Objectifs :

Elaborer un certificat de spécialisation de conseiller en Agriculture de Conservation et Agro-écologie complétant une formation initiale ou continue, polyvalente de technicien agricole, reconnue par l'Etat.

Répondre aux besoins en compétences AE/AC dans le domaine du développement rural.

Cible : titulaires d'une formation de base de technicien agricole issues en général des EFTA (ex EASTA) ou équivalent, acquise en formation initiale ou continue, ou par validation des acquis de l'expérience.

- **Formation de formateurs** sur le plan technique en 2014-2015 (7 mois) ;
- **Validation du référentiel** par le ministère certificateur en juillet 2015 → arrêté N° 7815/2016/MEETFP portant application du Référentiel du certificat de spécialisation en « Conseiller en Agriculture de Conservation et Agro-écologie » dans les Etablissements d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle ;
- **Préparation à la mise en œuvre** du référentiel en AC et AE en 2016 et 2017
 - Intégration du projet dans le cadre du PAPAM
 - Organisation des réunions de concertation avec le DFAR/MPAE

- **Démarrage de la formation de spécialisation au niveau des CEFAR**, en concertation avec le DFAR/MPAE
 - Choix des EFTA Analamalotra Toamasina et Iboaka Fianarantsoa pour le démarrage de la formation en AC et AE
 - Formation de formateurs sur les modules techniques en avril 2017 à l'EFTA Analamalotra Toamasina
 - Formation de formateur sur l'utilisation du référentiel et approche par les compétences (APC) à l'EFTA Iboaka Fianarantsoa en mai 2017

- **Lancement de l'ouverture et organisation du recrutement pour la formation de Technicien spécialisé en AC et AE (arrêté n° 27-204/2017 du 3 novembre 2017 par le MPAE)**
 - Epreuves écrites pour les candidats sélectionnés au niveau des DRAE (16 régions) du 30 novembre 2017
 - Remise officielle des matériels informatiques et petits outillages agricoles du 15 décembre 2017 au CNAGR Nanisana
 - Publication de résultats de concours : 30 candidats admis (15 EFTA Analamalotra et 15 Iboaka)
 - Préparation de la rentrée (prévue 12 mars 2018)

Appuis techniques des EFTA Analamalotra et EFTA Iboaka

- Appui à la mise en place des parcelles d'application
- Appui aux travaux de terrain (voyages d'études et stages professionnels)
- Appuis aux évaluations (contrôles continus et Epreuve Terminale Nationale)

Préparation de la deuxième promotion des conseillers Agricoles en AC et AE

- Appuis techniques et matériels des CEFAR intégrés (3 CEFAR intégrés durant le projet PAPAM)

Actions pilotes du GSDM dans l'enseignement général au niveau collège

- Suite à l' appui du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage + plaidoirie du GSDM et de la Task Force Nationale en Agriculture de Conservation au sein de la FAO Prise en compte de l'Agro-écologie et les techniques d'agricultures climato → intelligente (ACI) dans divers documents de politiques publiques ((**PND, PMO, LPA, PSAEP/CAADP**)).
- **A niveau du Ministère de l'Education Nationale (MEN), l'accès à l'éducation et l'amélioration du système éducatif figurent parmi les priorités nationales**
 - Politique Nationale de l'Education relative à l'Environnement pour le Développement Durable (PEREDD)
 - Mettre en place d'ici 2030 une « Education de qualité », objectif n°4 de l'ODD « Objectifs de Développement Durable »

- **Sur le plan national :**

- - redoubler d'efforts pour que tous les enfants en âge d'aller à l'école puissent étudier ;
- - Accroître le taux d'alphabétisation et la mise en place de nouvelles infrastructures scolaires ;
- - Sensibiliser et responsabiliser tout un chacun au respect de la valeur citoyenne et du civisme en vue d'une éducation pour le développement durable (EDD).

- **Initiatives du GSDM pour l'intégration de l'Agro-écologie dans la formation de base (niveau collège) à partir de:**
 - Une réflexion à partir d'un symposium national sur le changement d'échelle de la diffusion de l'Agriculture de Conservation à Madagascar en décembre 2010 à l'hôtel PANORAMA ;
 - Un atelier de clôture du concours AFD CMG 6011 « Appui National Agro-écologie » en juin 2014 à l'hôtel PANORAMA
 - Un atelier de restitution de la journée de l'Agro-écologie du Moyen Ouest en mars 2015 (COMESA/Manitatra) à Antsirabe.

Inscrits dans le cadre logique du projet PAPAM, le GSDM s'engage à se lancer dans un processus visant à intégrer l'Agro-écologie dans la formation de base à travers des activités parascolaires. Les actions de plaidoyer et de sensibilisation liées à cette activité constituent un objectif à long terme.

Intégration de l'agro-écologie dans l'enseignement de base

Cadrage général:

Résultat 1 : « La veille technique sur l'Agro-écologie est assurée à l'échelle nationale ».

Activité 1.1 : « Développer la formation en Agro-écologie à différentes échelles ».

Activité 1.1.1 : « Intégration de l'Agro-écologie dans la formation de base ».

- **Objectif général:** Constituer un outil de plaidoyer national pour l'intégration de l'Agro-écologie dans le système éducatif national
- **Objectif spécifique:**
 - Éduquer les élèves du collège sur la protection et la restauration de l'environnement et à la résilience au changement climatique à travers des activités parascolaires ;
 - Initier l'Agro-écologie dans 6 établissements publics/privés (niveau collège) se trouvant dans la région de Vakinankaratra ;
 - Introduire un aspect pratique de la formation par la mise en place de 6 jardins scolaires développant différents systèmes d'Agro-écologies adaptés aux communautés scolaires (Enseignants, Parents, élèves et personnel administratif...).

Types d'établissements sélectionnés:

Six (6) établissements publics et privés (niveau collège) dans la région de Vakinankaratra;

Cible: Jeunes collégiens de classes de 6^{ème} et 5^{ème}

Les collèges bénéficiaires ...

Etablissement	Statut du collège	CISCO	Nombre d'élèves bénéficiaires	Nombre d'enseignants formés en AE
CEG Vinaninkarena	Public	Antsirabe II	170	3
CPA Vinaninkarena	Privé	Antsirabe II	60	3
CEG Ankazomiriotra	Public	Mandoto	160	3
CEG Vinany	Public	Mandoto	253	3
CEG Betafo	Public	Vinany	200	3
CEG Annexe Alakamisy Anativato	Public	Vinany	164	3
Total			1007	18

- Réalisation de la phase de diagnostic (sélection et notification des collèges bénéficiaires) ;
- Signature de la convention de partenariat entre le MEN et le GSDM (22 février 2017) ;
- Notification des collèges bénéficiaires ;
- Signature des chartes d'engagements tripartites (MEN-GSDM-établissement) (du 17 au 22 avril 2017) ;
- Formation/information et sensibilisation des agents de l'OEMC (du 24 au 28 juillet 2017)
- Analyse et proposition des techniques agro-écologiques adaptées pour chaque collège (29 et 30 juin 2017) ;

- Conception des différents outils et supports de formation (bâche de formation, guide technique, livret ludique et outils pédagogique) ;
- Réalisation d'un plan d'action respectif pour chaque collège;
- 2 sessions de formations des enseignants des Collèges et agents de l'OEMC ;
- Remise des intrants et semences, matériels agricoles et outils pédagogiques aux 6 établissements (du 11 au 13 octobre 2017) ;
- Appui à la préparation technique de la mise en place des parcelles de démonstration au niveau des établissements (mois de novembre 2017)
- Mise en place des cultures de saison en novembre 2017

Au niveau des établissements scolaires

- L'initiation et l'apprentissage des élèves en Agro-écologie (activités parascolaires tous les mercredis après-midi) :
 - Cours théorique en salle, à partir du 11 octobre 2017 ;
 - Cours pratique au niveau de la parcelle de démonstration.
- La préparation de la parcelle de démonstration en vue de la mise en place des cultures de saison (labour, émottage, clôture de la parcelle, mise en tas du fumier, fabrication du compostière...)
- Suivi et encadrement.

- Mise en place des jeunes plants fruitiers (sous l'encadrement des techniciens du GSDM) ;
- Formation pratique et théorique des écoliers sur les thèmes de l'agroforesterie, de la courbe de niveau et de l'arboriculture fruitière (2^{ème} trimestre) ;
- Organisation de la troisième session de formation des enseignants (prévu au mois de mars 2018) ;
- Transfert de connaissances avec les thèmes prévus pour le troisième trimestre ;
- suivi et d'encadrement ;
- Évaluation de la phase pilote (en fin de projet)